



Conseil économique et social

Distr.: Générale
28 mars 2012*

Français
Original: English

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-huitième session

Bangkok, 17-23 mai 2012

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire

Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales de la CESAP: politiques macroéconomique, réduction de la pauvreté et développement inclusif

Rapport du Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable sur sa huitième session

Résumé

La huitième session du Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CRPAD) s'est tenue les 21 et 22 mars à Yogyakarta (Indonésie).

Le Conseil d'administration a adopté un certain nombre de recommandations:

a) visant à ce que les États membres identifient des mécanismes novateurs et durables pour accroître l'appui financier institutionnel au CRPAD afin de permettre au Centre de fournir ses services d'une manière plus efficace et plus performante;

b) visant à ce que les États membres augmentent leurs contributions volontaires annuelles au CRPAD d'un montant comparable à celui des engagements pris par les États membres à l'égard des autres institutions régionales de la CESAP;

c) visant à ce que des mécanismes pour la recapitalisation de la CRPAD soient trouvés, suggérant que soit étudiée la possibilité de créer à cette fin un fonds spécial d'un montant de 2 à 3 millions de dollars;

d) visant à ce que la CESAP mette à la disposition du CRPAD une part des fonds d'appui au programme dégagés par les subventions de coopération technique accordées pour les projets mis en œuvre par le Centre;

e) visant à ce que les États membres recensent les possibilités d'obtenir des contributions en nature pour le CRPAD, telles que la coorganisation et la convocation des manifestations en vue du renforcement des capacités, le coparrainage des participants des pays les moins avancés et la mise à disposition d'experts;

f) visant à ce que le Centre prenne des mesures, y compris en menant des consultations politiques de haut niveau, pour diversifier son groupe de parties prenantes en faisant intervenir un nombre plus important d'instituts et de décideurs

* La soumission tardive du présent document est due au fait que la session du Conseil d'administration s'est tenue après le délai fixé pour sa soumission aux services de conférence.

concernés de la région. Le Conseil a aussi recommandé que le Centre développe ses activités dans la sous-région du Pacifique, reconnaissant qu'un certain nombre de donateurs dégagent des fonds pour cette sous-région particulière.

De plus, le Conseil d'administration a approuvé le projet de programme de travail pour la période 2012-2013 et a félicité le CRPAD pour ses résultats pendant la période considérée. Le Conseil a noté en particulier ceux qu'il avait obtenus dans le cadre de son projet visant à s'imposer en tant que centre de savoir efficace pour le dialogue Sud-Sud sur la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et l'agriculture durable, et a salué les mesures que le Centre avait prises afin d'élaborer une approche globale du renforcement des capacités pour l'analyse des politiques agricoles dans la région.

La Commission est invitée à débattre de ces questions et à formuler des recommandations sur les politiques propres à promouvoir la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable dans la région.

Table des matières

	Page
I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention....	3
A. Recommandations	3
B. Autres décisions.....	3
II. Compte rendu des travaux	4
A. Situation administrative et financière du CRPAD.....	4
B. Activités du CRPAD et résultats obtenus	5
C. Les services consultatifs régionaux pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté	6
D. Projet d'orientation du CRPAD pour la période biennale 2012-213	7
E. Date et lieu de la prochaine session du Conseil d'administration	8
F. Questions diverses.....	8
G. Adoption du rapport et clôture de la session	8
III. Organisation	9
A. Ouverture, durée et organisation de la session	9
B. Participation.....	9
C. Élection du bureau	10
D. Ordre du jour	10
 Annexes	
I. Contributions reçues en 2011: appui institutionnel (contributions totales).....	11
II. État des comptes: appui institutionnel et projets de coopération technique	12

I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention

A. Recommandations

1. Le Conseil d'administration recommande que les États membres identifient des mécanismes novateurs et durables pour accroître l'appui financier institutionnel au CRPAD afin de permettre au Centre de fournir ses services d'une manière plus efficace et plus performante.

2. Le Conseil d'administration recommande que les États membres augmentent leurs contributions volontaires annuelles au CRPAD. Les contributions volontaires envisagées, qui permettraient au CRPAD de s'acquitter de son mandat élargi, pourraient être d'un montant comparable à celui des engagements pris par les États membres à l'égard d'autres institutions régionales de la CESAP, et pourraient s'élever dans la région à 30 000 dollars pour les pays en développement et à revenu intermédiaire et à 7 000 dollars pour les pays les moins avancés.

3. Le Conseil d'administration recommande de trouver des mécanismes pour la recapitalisation du CRPAD et suggère d'étudier à cette fin la possibilité de créer un fonds spécial d'un montant de 2 à 3 millions de dollars.

4. Le Conseil d'administration demande que la CESAP mette à disposition du CRPAD des fonds d'appui au programme dégagés par les subventions de coopération technique accordées pour les projets mis en œuvre par le Centre.

5. Le Conseil d'administration recommande que les États membres recensent les possibilités d'obtenir des contributions en nature pour le CRPAD, telles que la coorganisation et la convocation des manifestations en vue du renforcement des capacités, le coparrainage de participants des pays les moins avancés et la mise à disposition d'experts.

6. Le Conseil d'administration recommande que le Centre prenne des mesures, y compris en menant des consultations politiques de haut niveau, pour diversifier son groupe de parties prenantes en faisant intervenir un nombre plus important d'instituts et de décideurs concernés de la région. Le Conseil recommande aussi que le Centre développe ses activités dans la sous-région du Pacifique, reconnaissant qu'un certain nombre de donateurs dégagent des fonds pour cette sous-région particulière.

7. Le Conseil d'administration demande instamment aux États membres de fournir au CRPAD des informations sur la formation, le renforcement des capacités, les services consultatifs nécessaires en matière de politiques et les possibilités de collaboration entre les pays membres, et demande que le Centre étudie les diverses options qui s'offrent à lui de proposer aux membres du personnel des ministères concernés une formation interne dans le domaine des politiques agricoles.

B. Autres décisions

8. Le Conseil d'administration a approuvé le projet de programme de travail pour la période 2012-2013 et a recommandé que le Centre continue à mettre l'accent sur la création d'un environnement politique qui favorise le

développement des technologies, encourage l'agriculture durable et étudie les liens entre alimentation, énergie et sécurité de l'eau.

9. Les membres du Conseil d'administration ont fait part de leur volonté de poursuivre leur collaboration étroite avec le CRPAD, en particulier pour le développement des subventions de coopération technique.

10. Le Conseil d'administration a félicité le CRPAD pour les résultats excellents qu'il avait obtenus au cours de la période considérée précédente. Le Conseil a noté en particulier les résultats obtenus par le CRPAD dans le cadre de son projet visant à s'imposer en tant que centre de savoir efficace pour le dialogue Sud-Sud sur la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et l'agriculture durable, et a salué les mesures que le Centre avait prises afin d'élaborer une approche globale du renforcement des capacités pour l'analyse des politiques agricoles dans la région.

II Compte rendu des travaux

A. Situation administrative et financière du CRPAD

(Point 4 de l'ordre du jour)

11. Le Conseil d'administration était saisi du rapport sur la situation administrative et financière du CRPAD (MPDD/CAPSA/GC(8)/01, sect. III). Le rapport a été présenté par la Directrice du Centre.

12. Le rapport a donné un aperçu de la situation administrative et financière du Centre en 2011 (au 31 décembre 2011) et contenait des informations sur les contributions en espèces reçues des États membres, y compris le pays hôte, ainsi que l'état des dépenses et le solde des comptes. Les ressources financières du Centre sont réparties en deux catégories: l'appui institutionnel et les projets de coopération technique. Les ressources destinées à l'appui institutionnel servent, en principe, à financer le fonctionnement du CRPAD en général, et non les activités des projets. Les ressources destinées aux projets de coopération technique comprennent les contributions faites par les donateurs internationaux pour des projets particuliers. Le rapport a souligné que les dépenses de fonctionnement du CRPAD ont continué à être supérieures aux recettes qu'il dégagait par l'appui institutionnel, d'où un solde négatif en 2011. Les contributions reçues des États membres avaient baissé en 2011 par rapport à 2010. La rémunération du personnel, l'élément le plus important des dépenses, augmentait. Pour faire face au problème financier, le Centre a suggéré que le Conseil d'administration examine une recommandation visant à ce que les États membres s'engagent à fournir régulièrement des contributions annuelles.

13. Les représentants des pays suivants ont fait une déclaration: Indonésie, Malaisie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines et Thaïlande.

14. Le représentant du Centre international japonais de recherches en agronomie (JIRCAS) a également fait une déclaration.

15. Le Conseil d'administration a félicité le CRPAD pour avoir assuré un ensemble d'activités malgré son budget limité. Le Conseil a fait part de sa préoccupation concernant le faible volume de ressources reçues par le CRPAD depuis sa création et a proposé que des mécanismes novateurs et durables soient identifiés pour accroître le montant des ressources destinées à l'appui institutionnel et mises à la disposition du Centre. Le Conseil a

recommandé que les États membres augmentent leurs contributions volontaires annuelles au CRPAD. Les contributions volontaires envisagées, qui permettraient au Centre de s'acquitter de son mandat élargi, pourraient être d'un montant comparable à celui des engagements pris par les États membres à l'égard des autres institutions régionales de la CESAP, telles que l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique et le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie, et pourraient s'élever dans la région à 30 000 dollars pour les pays en développement et à revenu intermédiaire et à 7000 dollars pour les pays les moins avancés. Le Conseil a également suggéré de trouver des mécanismes pour la recapitalisation du Centre et a étudié la possibilité de créer à cette fin un fonds spécial d'un montant de 2 à 3 millions de dollars pour permettre au Centre de fournir ses services d'une manière plus efficace et plus performante. Le Conseil a demandé à la CESAP de mettre à disposition du Centre une part des fonds d'appui aux programmes dégagés par les subventions de coopération technique accordées pour les projets mis en œuvre par le Centre. Quelques États membres ont fait part de leur volonté d'accroître leur appui en nature au Centre pour les manifestations et ateliers ayant pour objet le renforcement des capacités ainsi que pour les frais connexes de déplacement et de réunion des participants des pays les moins avancés. Il a été proposé au Centre de s'employer à obtenir des financements auprès d'un ensemble plus large de pays et à étudier les possibilités de recevoir des subventions de coopération technique émanant de donateurs non traditionnels, tels que le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) ainsi que les fondations nationales.

B. Activités du CRPAD et résultats obtenus

(Point 5 de l'ordre du jour)

16. Le Conseil d'administration était saisi du rapport sur les activités du CRPAD et les résultats qu'il avait obtenus (MPDD/CAPSA/GC(8)/01, sect. IV). Le rapport a été présenté par la Directrice du Centre.

17. Le Conseil d'administration a été informé que le Centre axait désormais ses activités sur les trois thèmes et les trois ensembles de produits proposés dans le Plan stratégique pour 2011-2020¹, qui avait été approuvé par le Conseil d'administration à sa septième session². En 2011, le Centre avait aligné l'action menée dans le cadre du Programme de développement des capacités pour 2011-2013 et ses efforts de mobilisation de ressources sur le Plan stratégique, permettant ainsi au Centre de devenir un centre de savoir qui facilite la coopération Sud-Sud dans les domaines de la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et l'agriculture durable. Le Centre avait réussi à obtenir une subvention pour la période 2012-2014 qui lui permettrait de travailler dans les domaines essentiels de son avantage comparatif. En 2011, le Centre avait organisé deux manifestations:

a) Une conférence internationale sur l'investissement dans l'agriculture durable pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté (Bogor, Indonésie, 27-28 juillet 2011). M. H. Suswono, Ministre indonésien de l'agriculture, et M. Juyo Winoto, Chef de l'Agence pour l'aménagement du territoire national, ont été parmi les personnalités qui ont pris la parole;

¹ E/ESCAP/65/25, annexe IV.

² Voir E/ESCAP/67/4, annexe III.

b) Un atelier de renforcement des capacités en matière de recherches sur les politiques agricoles d'une durée de cinq jours et ayant pour thème "L'agriculture durable pour la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire". L'atelier a été organisé par le CRPAD à la demande du Ministère de l'agriculture du Sri Lanka et s'est tenu à Peradeniya (Sri Lanka) du 14 au 18 novembre 2011.

18. Le Centre avait aussi mené un certain nombre d'activités dans le domaine de la gestion de l'information et des bases de données afin de s'assurer que l'information qu'elle fournissait était particulièrement utile aux États membres de la CESAP.

19. Les représentants des pays suivants ont fait une déclaration: Indonésie, Malaisie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée et Viet Nam.

20. Le représentant du JIRCAS a également fait une déclaration.

21. Le Conseil d'administration a félicité le CRPAD pour les résultats excellents qu'il avait obtenus au cours de la période considérée, en particulier pour les progrès que le Centre avait accomplis dans le cadre de son projet visant à s'imposer en tant que centre de savoir efficace pour le dialogue Sud-Sud sur la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et l'agriculture durable, et pour les mesures qu'il avait prises afin d'élaborer une approche globale du renforcement des capacités pour l'analyse des politiques agricoles dans la région. Plusieurs pays ont manifesté leur intérêt et leur soutien au fait de coorganiser et de convoquer les manifestations en vue du renforcement des capacités, de coparrainer les ateliers de formation et de prendre en charge les frais des participants des pays les moins avancés, outre le fait de mettre à disposition des experts. Les membres du Conseil se sont félicités de l'organisation de la conférence internationale sur l'investissement dans l'agriculture durable pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Ils ont considéré cette conférence comme très importante pour la région et ont demandé que ses travaux soient largement diffusés.

C. Les services consultatifs régionaux pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté

(Point 6 de l'ordre du jour)

22. Le point de l'ordre du jour a été présenté par le Conseiller régional sur la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire.

23. Conformément à la résolution 65/4 de la Commission du 29 avril 2009, le CRPAD déployait de plus grands efforts de coopération technique pour appuyer le développement des capacités en vue de renforcer les programmes nationaux de sécurité alimentaire, la recherche-développement sur l'agriculture durable, ainsi que la coopération régionale pour prévenir les crises alimentaires et y faire face, et veiller à ce que toutes les populations de la région aient accès aux denrées alimentaires. À cet égard, le secrétariat de la CESAP avait fourni au CRPAD des ressources humaines pour renforcer ses capacités afin de s'acquitter de son mandat. Un Conseiller régional sur la réduction de la pauvreté de sécurité alimentaire avait été nommé au Centre pour mener les missions consultatives et les formations de courte durée, qui étaient mises à la disposition des États membres de la CESAP gratuitement.

24. Les représentants des pays suivants ont fait une déclaration: Indonésie et Thaïlande.

25. Le Conseil d'administration s'est félicité que la CESAP ait fourni des ressources humaines au CRPAD. Il a ensuite souligné et examiné le besoin permanent d'une formation interne du personnel pour renforcer les capacités actuelles en matière de prise de décision, en particulier dans le domaine des politiques agricoles et des techniques d'analyse. Répondant aux questions des membres du Conseil, le Conseiller régional a précisé que les services consultatifs sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté fournis par la CESAP par l'intermédiaire du CRPAD opéraient à la demande et qu'on pouvait y faire appel par le biais de la Secrétaire exécutive de la CESAP. Le Conseil d'administration a demandé que le Centre étudie diverses options pour fournir aux membres du personnel des ministères concernés une formation interne sur les politiques agricoles.

**D. Projet d'orientation du CRPAD
pour la période biennale 2012-2013**
(Point 7 de l'ordre du jour)

26. Le Conseil d'administration était saisi du rapport sur les activités du CRPAD pour la période biennale 2012-2013 (MPDD/CAPSA/GC(8)/01, sect. V). Le rapport a été présenté par la Directrice du Centre.

27. Pour la période biennale 2012-2013, le Centre a proposé de travailler dans deux grands domaines interdépendants. Une subvention de 2,5 millions d'euros avait été reçue de l'Union européenne dans le cadre d'un programme multinational intitulé le Réseau pour le transfert des connaissances relatives aux technologies utiles à l'agriculture durable et l'amélioration des liens commerciaux en Asie du Sud et du Sud-Est (SATNET Asia). La subvention comprenait des dispositions relatives à la recherche dans le domaine des innovations et de la facilitation du commerce, à la création d'une "banque de technologies", aux activités de renforcement des capacités pour les agents du changement dans 10 pays d'Asie et à des consultations politiques. De plus, le Centre avait prévu d'organiser une série d'ateliers de renforcement des capacités sur l'analyse des politiques agricoles, mais il n'avait pas obtenu de financement pour ces ateliers. Le Centre a aussi proposé de restructurer la base de données existante et de créer une base de données statistiques qui fournirait des statistiques pertinentes et de haute qualité pour la recherche interne, ainsi que pour les instituts de recherche agricole et les décideurs des États membres. Le Conseil a été informé de certains des efforts fructueux et prévisibles pour 2012 en matière de mobilisation de ressources, efforts qui impliquaient une aide en nature fournie par le pays hôte en vue de la rénovation des locaux. Le Conseil a été informé des prochains changements intervenant en 2012 au niveau du personnel et destinés à réduire les dépenses de fonctionnement.

28. Les représentants des pays suivants ont fait une déclaration: Indonésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines et Thaïlande.

29. Les représentants du JIRCAS et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont également fait des déclarations.

30. Le Conseil d'administration a approuvé le projet de programme de travail pour la période 2012-2013 et a recommandé que le Centre continue de mettre l'accent sur la création d'un environnement politique qui favorise

le développement des technologies, encourage l'agriculture durable et étudie les liens entre alimentation, énergie et sécurité de l'eau. Les membres du Conseil ont examiné un certain nombre de suggestions concernant la coorganisation de manifestations internationales, y compris des manifestations sur la gestion durable des sols et la diversification alimentaire. On a soutenu que le Centre devrait développer ses activités dans la sous-région du Pacifique dans la mesure où plusieurs donateurs mettaient à disposition des fonds spécifiquement pour cette sous-région. Le Conseil a demandé instamment aux États membres de fournir au Centre des informations sur la formation, le renforcement des capacités, les services consultatifs nécessaires en matière de politiques et les possibilités de collaboration entre les pays membres. On a estimé que le Centre devrait préciser quelles étaient les modalités particulières de collaboration, y compris en matière d'affectation et de détachement d'experts nationaux. On a recommandé que le Centre cherche à diversifier son groupe de parties prenantes, en faisant intervenir un nombre plus large d'institutions et de décideurs concernés dans la région, y compris par des consultations politiques de haut niveau. Les membres du Conseil se sont engagés à continuer de travailler en étroite collaboration avec le CRPAD à la multiplication des subventions de coopération technique.

E. Date et lieu de la prochaine session du Conseil d'administration

(Point 8 de l'ordre du jour)

31. Le Conseil d'administration a proposé que sa neuvième session se tienne soit en Thaïlande, soit en Indonésie, en février ou en mars 2013, immédiatement après une consultation de haut niveau en matière de politique générale.

F. Questions diverses

(Point 9 de l'ordre du jour)

32. Le responsable par intérim de la Division des politiques macro-économiques et du développement a informé des résultats de la deuxième session du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif, tenue du 7 au 9 décembre 2011 à Bangkok. Le Comité avait estimé que les gouvernements de la région devaient mener une action soutenue pour accroître la productivité agricole et avait suggéré que la coopération Sud-Sud en matière de transfert de connaissances et de technologies agricoles puisse être utile à cet égard (voir E/ESCAP/68/4, par. 4).

33. La Directrice du CRPAD a fourni des informations sur la prochaine élection du Conseil d'administration du CRPAD pour la période 2012-2015. Le Conseil d'administration a été informé que le mandat triennal des membres actuels expirerait à la soixante-huitième session de la Commission, qui se tiendrait du 17 au 23 mai 2012. Les États membres ont été informés que les candidatures au Conseil présentées par leur gouvernement devaient être présentées au Secrétariat de la Commission au plus tard le 16 mai 2012, et que l'on procéderait à l'élection du Conseil pendant la session de la Commission. Selon les statuts du Centre, le Conseil d'administration du CRPAD devait être composé d'au moins huit membres, mais au plus de quatorze.

G. Adoption du rapport et clôture de la session

34. Le Conseil d'administration a été saisi d'un ensemble de projets de recommandation. Les recommandations ont été adoptées. Le Président a

prononcé une déclaration de clôture, remerciant tous les membres pour leur participation, et puis a déclaré close la session.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

35. La huitième session du Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CRPAD) s'est tenue les 21 et 22 mars 2012 à Yogyakarta (Indonésie).

36. Le Président de la septième session du Conseil d'administration a remercié tous les représentants des pays membres et des organisations internationales de leur présence. Il a fait part de la volonté du Gouvernement indonésien de continuer à venir en aide au CRPAD.

37. Le Secrétaire régional de la Province spéciale de Yogyakarta, représenté par le Directeur du Bureau régional agricole, a prononcé un discours de bienvenue. Dans son discours, il a déclaré que le processus de production alimentaire fondée sur l'exploitation des ressources naturelles devait changer pour adopter des pratiques agricoles durables. Il a exprimé sa gratitude pour l'organisation de la session du Conseil d'administration à Yogyakarta et a souhaité que les débats soient fructueux.

38. Le responsable par intérim de la Division des politiques macro-économiques et du développement a donné lecture du message de la Secrétaire exécutive de la CESAP. Dans son message, la Secrétaire exécutive a souligné que le défi posé par le fait de nourrir le monde entier d'une manière efficace et équitable était d'une ampleur considérable et que les pays de la région Asie-Pacifique devaient collaborer pour identifier les approches durables permettant de réaliser la sécurité alimentaire pour tous. Elle a appelé les États membres à fournir au CRPAD une aide institutionnelle accrue et plus régulière, de manière à faciliter la coopération Sud-Sud et à fournir aux États membres des services plus efficaces.

39. Le Directeur du Centre indonésien pour la recherche et le développement des cultures vivrières a ensuite prononcé une allocution de bienvenue au nom du Directeur général de l'Agence indonésienne de recherche-développement agricole du Ministère de la culture. Dans son allocution, le Directeur général a mis l'accent sur le fait que le CRPAD pouvait être à l'origine de liens stratégiques entre les pays de la région, liens qui, au niveau mondial, aideraient à renforcer les positions régionales sur les approches nécessaires pour répondre aux défis socioéconomiques auxquels l'Asie et le Pacifique étaient confrontés. La session a été ensuite déclarée ouverte.

40. La session d'une journée et demie s'est conclue par une visite de terrain à l'Institut d'évaluation des technologies agricoles, qui a été l'occasion de rencontrer des agriculteurs dans le district de Gunung Kidul (Yogyakarta) et qui avait été organisée par le Gouvernement indonésien par l'intermédiaire de son Ministère de l'agriculture.

B. Participation

41. Ont participé à cette session les représentants des membres du Conseil suivants: Bangladesh, Indonésie, Malaisie, République de Corée et Thaïlande.

42. Ont participé en qualité d'observateurs les représentants des membres de la Commission suivants: Myanmar, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines et Viet Nam.

43. Ont participé des représentants de l'organisme des Nations Unies suivant: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique).

44. Ont participé des représentants de l'organisation suivante: Centre international japonais de recherches en agronomie (JIRCAS).

45. Ont participé à la session les représentants du secrétariat de la CESAP.

C. Élection du bureau

46. Le Conseil d'administration a élu le bureau suivant:

Président: M. Hasil Sembiring (Indonésie)

Vice-Président/Rapporteur: M. Rangsit Poosiripinyo (Thaïlande)

D. Ordre du jour

47. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Élection du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Rapport sur la situation administrative et financière du CRPAD.
5. Rapport sur les activités du CRPAD et les résultats obtenus depuis la septième session du Conseil d'administration.
6. Les services consultatifs régionaux pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.
7. Projet d'orientation du CRPAD pour la période biennale 2012-2013.
8. Date et lieu de la prochaine session du Conseil d'administration.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport.
11. Visite de terrain à l'Institut d'évaluation des technologies agricoles à Yogyakarta.

Annexe I

Contributions reçues en 2011: Appui institutionnel (contributions générales)

(en dollars des États-Unis)

Pays/zone	Fonds reçus en 2011
Bangladesh	1 000,00
Indonésie	85 602,68
Macao (Chine)	3 000,00
Philippines	10 767,47
République de Corée	20 000,00
Sri Lanka	20 000,00
Total	140 370,15

Note: Fonds reçus au 31 décembre 2011.

Annexe II

État des comptes: Appui institutionnel et projets de coopération technique

(en dollars des États-Unis)

	Donateur	Solde reporté (du 31 décembre 2010)	Contributions (2011)	Dépenses (2011)	Intérêts perçus (2011)	Restitution au donateur (2011)	Solde au 31 décembre 2011
Appui institutionnel	Contribution commune	140 712,71	54 767,47	121 960,80	1 903,72	-	75 423,10
	Gouvernement indonésien	132 229,39	85 602,68	103 450,51	2 029,17	-	116 410,73
	Total partiel	272 942,10	140 370,15	225 411,31	3 932,89	-	191 833,83
Projets de coopération technique	Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche	13 118,67	-	9 793,94	42,82	3 367,55	-
	Total partiel	13 118,67	-	9 793,94	42,82	3 367,55	-
Total		286 060,77	140 370,15	235 205,25	3 975,71	3 367,55	191 833,83

Note: au 31 décembre 2011.